



FLASH



AIRBUS

Defence & Space

04 février 2025

Négociations RCC Réunion 2

Jeudi 30/01 s'est tenue la deuxième réunion de négociation de l'accord de Rupture Conventionnelle Collective (RCC).

La Direction a indiqué avoir pris bonne note des revendications des Organisations Syndicales Représentatives et en particulier de celles de la CFE-CGC : **ancienneté plus courte** pour être éligible, clarifier l'**éligibilité au parcours fin de carrière** pour des salariés bénéficiant de certaines **mesures de fin de carrière** (temps partiel aidé, handicap/travail nuit/WE, mécénat de compétences,...), **déla**i de réponse RH après envoi de la demande de volontariat, **motivation en cas de refus** de la demande (double volontariat), **éligibilité via substitution**, **prolongation de la période de non licenciement économique** au-delà du 30/06/2026, ajout d'un **sous-parcours formation qualifiante** au parcours de mobilité externe, ajout d'un sous-parcours de **cessation anticipée d'activité** (DCAA), **augmentation des budgets formation d'accompagnement** pour les parcours mobilités interne et externe, possibilité de **rachat de trimestres** et extension départ retraite au delà du 1er juillet 2026, **neutralisation de la minoration liée à l'âge** (-40% pour départ à 64 ans) de la convention collective de la métallurgie pour les indemnités de rupture conventionnelle, information sur le **processus de comptabilisation des départs déjà effectués** (sur postes supprimés hors procédure de RCC),...

A ce stade, la Direction a accepté les revendications suivantes :

- Ancienneté pour être éligible réduite à **2 ans**
- **Restriction des mesures de fin de carrière** rendant inéligibles les salariés à la RCC
- **Encadrement du processus de candidature** (délais RH définis et motivation des rejets)
- Mise en place de la **substitution**
- Mise en place de **formations qualifiantes** (au minimum 350 heures de formation)
- Elargissement du parcours de fin de carrière aux **salariés ayant atteint l'âge légal** (sans être à taux plein)
- Aide financière au **rachat de 2 trimestres de cotisation** (10k€ max)
- **Augmentation de la prime** (10k€) et accompagnement d'un **cabinet spécialisé** pour le sous-parcours création/reprise d'entreprise

Considérations CFE-CGC

- ❖ Nous notons d'ores et déjà la prise en compte de certaines de nos revendications
- ❖ Nous réitérons nos revendications prioritaires sur
 - Une éligibilité plus large des salariés bénéficiant de certaines dispositions de fin de carrière
 - L'extension de l'exclusion de tout licenciement pour motif économique pour suppression d'emploi sur les postes concernés jusqu'au 30 juin 2026
 - La mise en place de mesures de transferts de compétences des salariés quittant la société auprès des salariés prenant le relais

La prochaine réunion de négociation se tiendra le 04 février.

Restez connectés
avec l'application
MyCfeCgc



Retrouvez nous sur le web et sur LinkedIn



www.ctecgc-airbusds.fr

LinkedIn





FLASH

Négociations AC

Réunion 1



AIRBUS
Defence & Space

04 février 2025

Jeudi 30/01 s'est tenue la première réunion de négociation de l'accord de compétitivité (AC). Cette négociation vise à la mise en oeuvre de mesures permanentes ou temporaires de "soutien à une croissance dynamique" d'Airbus DS SAS. Cette négociation est menée en parallèle de la négociation relative à la RCC. **Cet accord a pour but d'améliorer la compétitivité de l'entreprise et de réduire le nombre de suppressions d'emplois à travers la RCC.**

A ce stade, la Direction propose uniquement des mesures visant à la diminution des coûts sociaux :

1. Arrêt de la **subvention de « berceaux » en crèche pour Airbus DS Toulouse** à compter de septembre 2025 (économie évaluée à 450 K€)
2. Arrêt du **mécanisme de surcomplémentaire IPECA** spécifique à Airbus DS au 1/01/2026, la couverture par le régime de base IPECA groupe restant inchangée (économie évaluée à 180 K€)
3. Révision des seuils de déclenchement et/ pourcentage des **compensations de déplacements** (économie inférieure à 580 K€)
4. **Modération des politiques salariales 2025 et 2026** d'Airbus DS tout en préservant certaines dispositions (développement de carrières, financement de promotions sur la période juillet 2025 à juin 2026 pour accompagner des prises de postes,...)

La Direction a confirmé qu'il n'y aurait **pas de modifications des contrats de travail** (durée du travail, structure de rémunération,...) et des **accords Groupe** (statut social du 10 février 2023, PEG, PERCOL, PERO, forfait durable, intéressement/participation).

Considérations CFE-CGC

- **les mesures proposées ont un impact très faible sur la compétitivité** au regard des enjeux (objectif rappelé le 30/01/2025 par Alain Fauré de réduire de 10% la base de coûts): la somme des gains escomptés des mesures 1 à 3 représente environ 0,1 % de la masse salariale...
- pour la CFE-CGC **la perte de compétitivité de notre société est due avant tout à l'inefficacité de nos process, de nos outils informatiques, de notre organisation.** Dans le dernier sondage/baromètre CFE-CGC vous êtes 86 % à considérer que nos process sont très inefficaces ou inefficaces, et 88 % à considérer que nos outils informatiques sont très inefficaces ou inefficaces,
- il est indispensable de **préservé un cadre motivant, tout en assurant le développement de nos produits dans un plan de charge conséquent,**
- au vu de notre situation financière et d'appels d'offres récemment perdus **la CFE-CGC n'est pas opposée au principe d'un accord améliorant la compétitivité** de notre entreprise. Mais **encore faut il que les mesures aient un véritable impact sur notre compétitivité tout en préservant un cadre motivant, et adapté au travail de chacun.**
- **la CFE-CGC a mis en place un groupe de travail sur la compétitivité** et fera des propositions concrètes et ciblées (portant entre autres sur les outils informatiques, les processus, la diminution de tâches inutiles,...).

La prochaine réunion de négociation se tiendra le 07 février.

Restez connectés
avec l'application
MyCfeCgc



Retrouvez nous sur le web et sur LinkedIn



www.ctecgc-airbusds.fr

LinkedIn

